

La saison de chasse débute le 30 octobre en forêt de Fontainebleau

Chaque année, l'ONF organise la chasse en forêt domaniale de Fontainebleau. Faute de prédateurs naturels, elle limite les populations de cerfs, chevreuils et sangliers pour préserver l'équilibre faune/flore. La saison 2017-2018 ouvre le lundi 30 octobre.



UNE ACTIVITÉ LIMITÉE DANS LE TEMPS

À Fontainebleau, la chasse à tir se déroule les **lundis, jeudis et quelques vendredis du 30 octobre 2017 au 26 février 2018**. Le massif forestier se répartit en 2 zones (cf. carte - verso) :

- **partie périphérique** (environ 12 500 ha) : louée à des associations de chasseurs sélectionnées pour leur professionnalisme et leur sérieux ;
- **partie centrale** (environ 9 500 ha) : plus fréquentée et particulièrement complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes), l'ONF encadre et organise directement les actions de chasse. Aucune action n'a lieu les mardis, mercredis ainsi que les week-ends et pendant les vacances scolaires dans la zone ONF (sauf 30 octobre).

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace. **L'ONF invite donc chacun à être attentif à la signalétique mise en place**. Toutes les mesures de précaution seront prises pour garantir la sécurité de tous en forêt. Il n'est toutefois pas recommandé de pénétrer dans les sous-bois, ni d'emprunter les allées des zones chassées. La forêt n'est jamais totalement parcourue laissant plusieurs espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer.

CALENDRIER 2017-2018

ZONE ONF (PARTIE CENTRALE DE LA FORÊT)

OCT./NOV.	DÉCEMBRE
30 oct., 6, 9, 13, 17, 20, 23 et 27	1, 4, 7, 11, 14, 15, 18 et 22
JANVIER	FÉVRIER
8, 11, 15, 19, 22, 25 et 29	2, 5, 8, 9, 12 et 16

ZONE LOUÉE (PARTIE PÉRIPHÉRIQUE)

OCT./NOV.	DÉCEMBRE
30 oct., 6, 13, 20 et 27	4, 11 et 18
JANVIER	FÉVRIER
8, 15, 22 et 29	5, 12, 19 et 26

UN OUTIL DE RÉGULATION NÉCESSAIRE ET CONTRÔLÉ

Les forêts domaniales abritent une grande faune riche et diversifiée. À Fontainebleau, on compte 3 types de grands animaux qui participent à la vie de l'écosystème : cerfs, sangliers et chevreuils.

Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des cerfs et chevreuils. Herbivores, ils se régalaient des bourgeons et des feuilles de semis (arbres de moins de deux mètres de hauteur). Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), déracine les plants et les semis. **Sans régulation, les populations décupleraient très rapidement ce qui deviendrait préjudiciable au renouvellement de la forêt**. De plus, à proximité de zones urbaines, ces animaux, en trop grand nombre, peuvent provoquer d'importants dégâts : clôtures abîmées, jardins saccagés, déchets ménagers éparpillés au bonheur des petits rongeurs, voitures accidentées... Faute de prédateurs naturels (loups), la chasse limite le nombre d'animaux pour éviter la destruction des jeunes arbres.

Le nombre d'animaux à prélever (grands cervidés et chevreuils) est **défini à l'avance par les forestiers et un plan de chasse, validé par le Préfet**.

CARTE DES ZONES DE CHASSE

Saison de chasse 2017 - 2018

Forêts domaniales
de Fontainebleau - Trois Pignons

□ Parcellaire

Zones chassées

■ Lundi du 30/10/17 au 26/02/18

■ Lundi et jeudi du 6/11/17 au 12/02/18

Vendredi : 17/11, 1/12, 15/12, 22/12, 19/01, 2/02, 9/02 et 16/02

Aucune action de chasse pendant les vacances scolaires
dans cette zone

